

Réunion du Conseil Municipal

Du 30 juin 2022 à 20 heures

L'an deux mille vingt-deux et le trente juin l'assemblée régulièrement convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Jean ALBARET, Michel BOUDON, Robert BOUDON, Lucien CAVALIER, Laurent CAYREL, Cyrille COUMOUL, Monique DELFAU, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE, Sylvie VAISSADE

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

Ordre du jour

- Centre de loisirs ancienne école : orientation pour le devenir de ce bâtiment afin que le cabinet puisse poursuivre et approfondir l'étude.
- PLUI : projet de zonage pour observation
- Questions diverses

- **Approbation du compte rendu de la dernière séance.**

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 3 juin 2022.

(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)

- **Centre de loisirs ancienne école : orientation pour le devenir de ce bâtiment afin que le cabinet puisse poursuivre et approfondir l'étude.**

Suite à la présentation des premières pistes de réflexion de l'étude de faisabilité pour le repositionnement du centre de vacances dans l'ancienne école par le cabinet Alliances lors de la réunion du 3 juin dernier, il y a lieu de décider parmi les propositions faites, quelle orientation choisir pour le devenir de ce bâtiment afin que le cabinet puisse poursuivre et approfondir l'étude.

Le conseil municipal décide de demander au bureau d'étude d'approfondir le projet présenté le 3 juin dernier avec les modifications suivantes :

- *ajouter la possibilité d'un coin cuisine pour la "ginguette" au rez-de-chaussée*
- *isolation du bâtiment par l'extérieur*
- *voir et chiffrer le mode de chauffage (voir chaudière copeaux)*

- réaliser une variante avec :
- 1 logement F2 au RDC pour PMR
- 3 logements au 1er étage
- réhabiliter les 2 logements du 2ème étage
- voir le réaménagement du 3ème étage en conservant le projet tel que présenté type "Hostel", ou revoir la disposition pour accueil de 20 personnes avec salle de bains et sanitaire correspondants en conservant peut-être une partie de l'aménagement actuel.

Il demande également que soit réalisé un chiffrage par étage et souhaite bien connaître les possibilités de financement du projet afin de déterminer la capacité d'investissement de la commune.

➤ **PLUI : projet de zonage pour observation**

Présentation du projet de zonage du PLUI avec les zones Urbaines (U), à urbaniser (AU), Agricoles (A) et Naturelles (N). Le maire demande au conseil s'il a des observations à faire sur ce zonage.

Après avoir pris connaissance des différents zonages, le conseil municipal dresse la liste des bâtiments oubliés qui pourraient dans le futur faire l'objet d'un changement de destination et détermine les emplacements réservés.

➤ **Questions diverses**

- Il est demandé d'approfondir la proposition d'achat de l'angle de la propriété Bouldoire au carrefour à la route de Larbre et du CD 65
- Lecture du faire part de la naissance de Timaël BRUNEL
- Le conseil est informé de la pose du panneau publicitaire pour le lotissement à Maisonneuve sur le terrain de Louis BOSSE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

Le Maire

Robert BOUDON,

Jean ALBARET,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,